



Question écrite posée le vendredi 5 avril 2019

De M. Stéphane PEU
Député de Seine-Saint-Denis
Membre de la commission de loi

À M. Christophe CASTANER
Ministre de l'intérieur

Pour la dissolution des groupuscules d'extrême droite

Permanence parlementaire

Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

☎ 01 41 68 21 89

✉ rdv@stephanepeu.fr

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à
Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

🐦 Stephane1peu

➔ Abonnez vous
à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à
newsletter@stephanepeu.fr

Farid Aïd

Député suppléant
Farid.aid.2020@gmail.com



Le groupuscule d'extrême droite « Génération identitaire » vient de mener une nouvelle opération « coup de poing » en déployant une bande-roule sur le bâtiment de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de Seine-Saint-Denis, et sur laquelle était inscrit le slogan raciste : « *De l'argent pour les Français. Pas pour les étrangers !* ».

Il ne s'agit pas d'un coup de tonnerre dans un ciel serein. Ce n'est en effet pas le premier « raid » que mène cette organisation qui aujourd'hui encore, a pignon sur rue et diffuse ses idées, notamment au moyen d'une galaxie de sites et d'outils de propagande sur Internet.

Ainsi, l'un des premiers « faits d'arme » de « Génération Identitaire » date de 2012 . Il visait la communauté musulmane avec l'occupation d'un lieu de culte de la ville de Poitiers.

L'an passé, « Génération identitaire » avait bloqué le col d'Echelle dans les Alpes, en déployant des grilles. Lors de cette opération, les nervis d'extrême droite se sont organisés en milice, razziant la montagne pour arrêter des clandestins avant de les livrer à la police. Encouragés par l'éclairage médiatique dont ils ont bénéficié, ces militants d'extrême droite ont multiplié leurs patrouilles anti-migrants.

A chaque fois, le mode opératoire comme les ressorts idéologiques de leurs opérations sont les mêmes : visant à garantir la plus grande exposition médiatique et à frapper les esprits pour propager la haine et le racisme.

De tels actes qui se répètent et se multiplient, ne doivent plus être tolérés au coeur de la République. M. le député rappelle que le racisme n'est pas une opinion mais un délit. Ces actes illégaux doivent être systématiquement poursuivis et sanctionnés. Quant aux organisations qui les revendiquent, une procédure de dissolution doit être engagée sans délai à leur endroit.

M. le député souhaite savoir quelles dispositions vont être prises, notamment pour que le groupuscule « Génération Identitaire » soit dissout et ses animateurs poursuivis.